



Procès-Verbal de séance du Conseil Municipal mardi 27 novembre 2012

Salle du Conseil municipal

Mairie de DISSAY

L'an deux mille douze, le 27 novembre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur REMBLIER Louis, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 20

Nombre de présents votants : 14

Nombre de pouvoirs accordés : 5

Nombre de suffrages exprimés : 19

PRESENTS : Monsieur Louis REMBLIER, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Françoise DEBIN, Monsieur Michel FRANCOIS, Madame Annick PLUMEREAU, Monsieur Pierre BREMOND, Monsieur Damien AUBRION, Monsieur Carlos FERREIRA, Madame Denise KARAGUITCHEFF, Madame Annie LEGRAND, Monsieur Dominique LUSSEAU, Monsieur Jean-Claude RICHARD, Monsieur Sébastien PERE, Monsieur Jean-Marie THEBAULT

POUVOIRS : Monsieur François ARANDA représenté par Monsieur Gérard ANDRE, Madame Marie-France DUBOIS représentée par Monsieur Sébastien PERE, Monsieur Aymeric DUVAL représenté par Monsieur Michel FRANCOIS, Madame Arlette BRISON représentée par Monsieur Michel FRANCOIS, Madame Sophie SEGUIN représentée par Madame Annick PLUMEREAU.

ABSENT: Monsieur Olivier POUZET

Election d'un secrétaire de Séance : Madame Annie LEGRAND

Abstention	Contre	Pour
		19

Mise au vote du Procès-verbal du Conseil Municipal, séance du 15 novembre 2012

Abstention	Contre	Pour
		19

Monsieur le Maire procède à la lecture de l'ordre du jour et fait appel aux questions diverses qui pourraient y être inscrites.

Mise au vote de l'ordre du jour

-
- Attribution des lots du « marché de restructuration de la salle polyvalente »
 - Questions diverses

Abstention	Contre	Pour
		19

Rajout à l'ordre du jour

-
- Décision modificative budget assainissement

Abstention	Contre	Pour
		19

Madame Annie LEGRAND a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 01/27-11-2012 : Attribution des lots du marché « Restructuration de la salle polyvalente »

Monsieur le Maire indique à l'assemblée les entreprises sélectionnées en commission d'ouverture des offres concernant le marché de restructuration de la salle polyvalente.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales et au Code des Marchés Publics, le conseil municipal doit attribuer ces lots en détaillant les entreprises retenues et le montant afférent.

Après avoir pris connaissance du document présenté, le conseil municipal accepte d'attribuer les lots selon la composition suivante :

Nom	Lot	Intitulé du lot	Montant HT
LASSALLE	1	Démolitions - VRD - Gros œuvre	148 836,47
MERLOT	2	Charpente et ossatures bois / bardages bois	79 287,45
SUIRE	3	Bardages métalliques	245 984,72
Non attribué	4	Menuiseries extérieures	Non attribué
RENOVEA KRZYKAWIAK	5	Ouvrages en plaques de plâtre / plafonds suspendus	66 023,38
GATARD	6	Menuiseries intérieures bois	35 800,00
BATISOL +	7	Revêtements de sols durs / faïences	32 506,32
BOUCHET FRERES	8	Peintures revêtements muraux	29 234,68
MURESOL	9	Sols souples	4 482,49
SARL GREEN DISTRIBUTION	10	Élévateur PMR	14 800,00
JOUBERT	11	Electricité courants forts et courants faibles	87 199,97
CORNET	12	Plomberie/sanitaires	57 500,00
DESCHAMP	13	Chauffage/ventilation	138 000,00

TOTAL

939 655,48

Le montant total hors lot 4 s'élève à 939 655.48 € HT, il convient de budgéter 3 % de ce montant en aléas et imprévus soit 28 189.66 € soit un montant de l'opération hors lot n°4 à 967 845.14 € HT.

Monsieur le Maire précise qu'au prochain conseil municipal l'attribution du lot 4 sera à l'ordre du jour et le montant de l'opération sera réévalué.

Le Conseil municipal accepte le montant proposé, ces sommes étant inscrites au budget 2012 et seront reportées en reste à réaliser sur l'exercice 2013.

Délibération n° 02/27-11-2012 : Décision modificative budget assainissement

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 29 mars 2012 concernant le vote du budget assainissement,

Vu la nécessité de régulariser des écritures comptables,

Il est proposé au Conseil Municipal la décision modificative suivante :

Section	Investissement		Fonctionnement	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
(011)622			-700.00	
(022)			+ 700.00	
TOTAL	0.00	0.00	0.00	0.00

Le Conseil Municipal accepte la Décision modificative à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire, puis chaque adjoint dresse le bilan des travaux de chacune des commissions :

Intervention de Monsieur Louis REMBLIER, Maire

Monsieur le Maire procède à la lecture d'un courrier émanant de la famille dysgénétique sinistrée qui remercie l'ensemble de l'équipe municipale et des agents de la collectivité pour leur soutien pendant cette période difficile.

Monsieur le Maire résume les différents points évoqués lors de la réunion concernant la restitution du diagnostic assainissement.

Monsieur le Maire rappelle les différentes dates à venir :

28 novembre : Commission de sécurité Tony Laine et Le Champ des Toiles

29 novembre : Une naissance/Un arbre

03 décembre : Début des travaux de la cormailère

04 décembre : Commission Finances

06 décembre : Réunion PLU

14 décembre : arbre de Noël des enfants du personnel

18 décembre : Conseil municipal

Intervention de Monsieur Gérard ANDRE, adjoint au Maire, en charge des finances

Monsieur ANDRE rappelle à l'assemblée qu'il y aura une commission Finances le 4 décembre.

Intervention de Madame Françoise DEBIN, adjointe au Maire, en charge de l'environnement et du cadre de vie

Assainissement

Mme DEBIN indique qu'il y aura de nombreux travaux à prévoir suite au diagnostic notamment pour la canalisation qui part du poste de Aillé sur St Georges et assure le refoulement vers le poste du camping.

PLU :

Madame DEBIN fait part à l'assemblée de la prochaine date de réunion du PLU, à savoir le 06 décembre.

Intervention de Monsieur Michel FRANCOIS, adjoint au Maire en charge de la communication et de la citoyenneté

Monsieur FRANCOIS indique que la commission s'est réunie le lundi 26 novembre pour travailler sur le document de synthèse du Projet d'Aménagement de Développement Durable destiné à la population. Il est proposé une distribution de ce document le week-end du 15 décembre.

Monsieur FRANCOIS mentionne que le plan de DISSAY est finalisé, le bon à tirer étant signé. Ce dernier sera installé à différents endroits stratégiques sur la commune et distribué aux services.

Monsieur FRANCOIS rappelle enfin à l'assemblée qu'il est temps de préparer prochain Dissay les Echos prévu courant janvier 2013. Chaque commission est invitée à proposer ses sujets et/ou articles.

La prochaine réunion de la commission aura lieu le lundi 10 décembre à partir de 19h.

Intervention de Madame Annick PLUMEREAU, adjointe au Maire, en charge de l'éducation et des solidarités

Rythme scolaire

Madame PLUMEREAU mentionne à l'assemblée qu'elle sera convoquée le 10 janvier à 20h30 à une commission Education et Solidarités avec pour ordre du jour la refonte du rythme scolaire et ses conséquences sur l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

Elle précise qu'un questionnaire sera envoyé à chaque famille concernée afin d'étudier les différentes possibilités en fonction des attentes du plus grand nombre.

Intervention de Monsieur Pierre BREMOND, adjoint au Maire, en charge de l'animation et de la vie associative

Monsieur BREMOND présente le panneau officiel prouvant l'attribution des deux étoiles selon la nouvelle réglementation au camping municipal. Il sera apposé à l'entrée de celui-ci. Il informe qu'il souhaite rencontrer le coordinateur SPS concernant le gymnase afin d'étudier les possibilités d'activités sportives durant une partie de la période des travaux. Il mentionne qu'il rencontrera prochainement les associations utilisant la salle polyvalente en semaine pour organiser le déplacement vers d'autres salles de ces activités.

Le rapport des commissions effectué et l'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22h00.

Adopté en séance ordinaire du Conseil municipal du mardi 18 décembre 2012,

Le Maire,
Louis REMBLIER

Le Secrétaire de séance,
Annie LEGRAND